



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 septembre 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, **le quinze septembre deux mil vingt-cinq à dix-huit heures**, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel MAGARD, Maire

	Présent	Absent	A donné pouvoir à	Nombre de conseillers
Jean-Michel MAGARD	X			Elus : 19
Denis BELLINGER	X			En fonction : 16
Gaëlle BESSIN	X			Présents : 9
Gaëlle BILBAULT (WALLERICH)		X	Frédéric DROUIN	Votants : 14
Céline CARRERE (SCHOENECKER)	X			
Isabelle CORNETTE (MATOWICS)	X			
Alain COURCELLE	X			Date de la convocation
Frédéric DROUIN	X			08 septembre 2025
Charles HEINE	X			
Isabelle HIGUET (WEISS)	X			
Sébastien KOUN	X			Secrétaire de séance
Sandrine LECLERC (PETITJEAN)		X	Alain COURCELLE	Emmanuel LEVAUX
Emmanuel LEVAUX	X			
Christine MANGIN (BOESPFLUG)	X			
Fabrice MAUFAY	X			
Raphaël REYSZ		X	Céline CARRERE	

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur Jean-Michel MAGARD, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du C.G.C.T., Monsieur Emmanuel LEVAUX est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Informations diverses :

- Le tour de Moselle passe le 20 septembre par notre commune.
- Remerciements Famille MILLEQUANT
- Remerciements décès BOIZET et PETITJEAN
- Remerciements ASV pour le prêt de matériel lors du tournoi de pétanque du 31/08
- Remerciements pour le courrier adressé à Jeanne HUBERT
- Vendredis de la transition écologique : le 03/10 de 13h30 à 17h00 salle AEC
- Projet « J'aime ma prairie » avec Apicool.
- PV AG EMV

- Arrêté CCAM relatif à la fermeture provisoire de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Rencontre avec un maraîcher qui recherche un terrain sur la commune. En parallèle, une personne a sollicité la commune pour lui racheter un terrain. Monsieur le Maire attend qu'il monte son projet et qu'il le présente.
- Obus : un obus datant de la 1^{ère} GM mais ayant servi lors de la 2nd GM a été découvert sur la commune et a été retiré ce jour, lundi 15 septembre.
- Présentation de la situation budgétaire du lotissement. Il y aura reconduction du prêt relai de 3 000 000 €.
- Travaux lotissement : la réception se fera dès le jeudi 18 septembre. L'état des lieux de l'ensemble des parcelles sous constat d'huissier se fera le mercredi 17 septembre.
- Zone stockage de batteries à Reinange : informer la population que ce n'est pas un projet communal mais privé, instruit directement par la DDT et les services de l'état.
- Adoption du PV du 07/04/2025 à l'unanimité.
- Adoption du PV du 16/06/2025 à l'unanimité.
- Réunion salle du collège concernant le gymnase avec proposition de frais supplémentaires.
- Le Département a effectué des travaux d'enrobé sur la départementale (Route de Guénange).

Délibération n° 2025 / 55

Objet : Subventions 2025 : Club de Danse

Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 5000.00 € à l'association « Club de danse et Yoga Volstroff » dans le cadre des subventions versées au titre de l'année 2025.

Motion :

Le **C**onseil **M**unicipal,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **DECIDE** d'attribuer la somme de 5000.00 € à l'association « Club de danse et Yoga Volstroff ».

Délibération n° 2025 / 56

Objet : Subventions 2025 : ASV

Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000,00 € à l'association « ASV » dans le cadre des subventions versées au titre de l'année 2025.

Motion :

Le **C**onseil **M**unicipal,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **DECIDE** d'attribuer la somme de 4 000,00 € à l'association « ASV ».

Délibération n° 2025 / 57

Objet : Subvention exceptionnelle Ping

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000,00 € à l'association Ping.

De plus, le Conseil Municipal a décidé de faire don des 4 tables de ping-pong actuelles à l'association Ping.

Motion :

Le **C**onseil **M**unicipal,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **DECIDE** d'attribuer la somme de 1 000,00 € à l'association Ping.
- **DECIDE** de faire don des 4 tables de ping-pong actuelles à l'association Ping.

Délibération n° 2025 / 58

Objet : Encaissement des chèques Anim Ados 2025
--

Rapport :

Dans le cadre des animations Anim Ados de cet été, les participants ont réglé par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le montant total de cette recette s'élève à 4 256,00 € détaillé comme suit :

- Semaine du 15 au 18/07 : 64 € par enfant
- Semaine du 21 au 25/07 : 80 € par enfant
- Semaine du 28/07 au 01/08 : 80 € par enfant
- Nombre de chèques : 42
- Total : 4 256,00 €

Motion :

Le **Conseil Municipal**,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à encaisser les chèques d'Anim Ados 2025.

Délibération n° 2025 / 59

Objet : Présentation et approbation de l'Avant-Projet Sommaire de l'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Metzervisse

Rapport :

Dans le cadre de l'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Metzervisse, Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée l'avant-projet sommaire qu'il convient de valider.

Motion :

Le **Conseil Municipal**,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A 4 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS et 8 VOIX POUR

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Sommaire de l'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Metzervisse.

Délibération n° 2025 / 60

Objet : Demande d'un administré de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme
--

Les services de la Commune ont réceptionné une demande de révision allégée du PLU de la part d'un administré.

En effet, ce dernier souhaite que sa parcelle classée actuellement en zone NJ soit reclassée en zone UX.

Motion :

Le **Conseil Municipal**,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Considérant que la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme ne peut être effectuée que dans un souci d'intérêt public commun,

Considérant que dans cette requête, seul les caractères privé et personnel sont présents,

Après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITE

- **DECIDE** de ne pas donner une suite favorable à cette demande de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme.

Objet : Avis sur le projet de méthanisation sur la Commune de Metzervisse
--

Rapport :

La société METHASERVISSE a déposé un dossier d'enregistrement pour l'exploitation d'une unité de méthanisation sur la Commune de Metzervisse. Le dossier est déclaré recevable et peut être soumis à la consultation prévue par les articles R.512-46-11 et suivants du Code de l'Environnement.

A cet effet, un avis public est affiché à la Mairie de Metzervisse, commune d'implantation du projet ainsi que dans les mairies des communes dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour de l'installation concernée.

L'article R.512-46-11 du Code de l'Environnement prévoit « la consultation du conseil municipal de la commune où l'installation est projetée, ainsi que celui des communes concernées par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source et au moins à celles dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre du projet ».

La Commune de Volstroff est concernée, quant à elle, par le plan d'épandage de l'installation visée.

Aussi, il convient aux membres du conseil municipal de donner leur avis sur ledit projet.

Motion :

Le **C**onseil **M**unicipal,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents,

Après en avoir délibéré,

A 2 ABSTENTIONS et 13 VOIX CONTRE

DESAPPROUVE le projet de méthanisation sur la

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Jean-Michel MAGARD

Denis BELLINGER

Gaëlle BESSIN

~~Gaëlle BILBAULT (WALLERICH)~~

Céline CARRERE (SCHOENECKER)

Isabelle CORNETTE (MATOWICS)

Alain COURCELLE

Frédéric DROUIN

Charles HEINE

Isabelle HIGUET (WEISS)

Sébastien KOUN

~~Sandrine LECLERC (PETITJEAN)~~

Emmanuel LEVAUX

Christine MANGIN (BOESPFLUG)

Fabrice MAUFAY

~~Raphaël REYSZ~~